

Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, session 2025, dans l'académie de CRETEIL.

La présidente de l'université Paris XIII dit Sorbonne Paris Nord ,

Vu le décret n° 85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 2 avril 2025 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de CRETEIL, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article 1 : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Technicien-ne en formation et en orientation-insertion professionnelle, au titre de l'année 2025, dans l'académie de CRETEIL :

Monsieur LEBRACHE Rachid, ingénieur d'études de classe normale, président, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Madame COCHOT Sandra, attachée principale d'administration de l'Etat, vice-présidente, Université Sorbonne Paris Nord, Villetaneuse.

Madame PARENT DU CHATELET Caroline, ingénieure d'études hors classe, experte, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Monsieur DELEVACQ Christophe, ingénieur d'études de classe normale, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris.

Madame MELOUTE Marie-Joséphé, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.

Article 2 : En cas d'empêchement du président désigné, la présidence sera assurée par la vice-présidente désignée.



Fait à Villetaneuse , le 14 mai 2025

**Le Directeur Général des Services
de l'Université Sorbonne Paris Nord**

Olivier SCASSOLA